



INFORMATION

Paris, le 13 septembre 2022

Air Liquide et Sogestran créent la co-entreprise OCEOS pour le transport maritime et fluvial de CO₂

Air Liquide et Sogestran ont créé une société commune appelée OCEOS (cf. communiqué de presse du 5 avril 2022). Elle fournira des solutions de transport maritime et fluvial de CO₂ liquide à grande échelle, adaptées aux besoins des futurs projets de captage et de stockage du carbone (CSC) en Europe. Cette co-entreprise renforcera l'offre d'Air Liquide sur la chaîne de valeur de la gestion du carbone, qui comprend le captage, l'agrégation, le traitement et le transport vers des lieux de stockage permanent.

Le CSC représente l'un des outils fondamentaux du processus de décarbonation, en particulier pour les industriels les plus émetteurs de CO₂. Cependant, de nombreux sites industriels sont éloignés des lieux de stockage géologique. Dans ce contexte, le transport maritime et fluvial sera essentiel pour acheminer le CO₂ des installations industrielles à fortes émissions, où le carbone est capturé, vers les sites de séquestration, où il sera stocké de manière permanente.

S'appuyant sur un développement commun et combinant l'expertise d'Air Liquide dans le domaine du CO₂ avec l'expérience de Sogestran dans le transport de marchandises à haute valeur ajoutée, la joint-venture transportera le CO₂ sous sa forme liquide grâce à des unités de transport maritime et fluvial nouvellement conçues, construites et exploitées dans le cadre de cette collaboration.